

1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026
29 È 30 DI GHJINNAGHJU
1^{ère} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026
29 ET 30 JANVIER

N° 2026/E1/002

**Question orale déposée par M. Jean-Noël PROFIZI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : POUR LE RETOUR EN CORSE DE LA STATUETTE
PRÉHISTORIQUE DE CAMPUS FIUREDDU**

Mme la Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine,

À l'automne 2023, la mise en ligne d'une pétition pour le retour, en Corse, de la statuette préhistorique de Campu Fiureddu avait relancé l'attrait pour cet objet archéologique. Plus d'un millier de personnes l'avaient, à ce titre, signée.

En novembre 2023, l'Exécutif annonçait, par voie de presse, un partenariat avec le British Museum pour le prêt et l'exposition, en Corse, de la statuette de Campu Fiureddu. Or, 2 ans après, cet objet n'est toujours pas revenu en Corse.

Découverte dans le Sud de la Corse, à Grossa, de manière fortuite entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, cette Vénus corse de seulement 7 cm de haut a récemment été datée du Néolithique moyen, autour de 4500 av J.-C., en comparaison avec des statuettes retrouvées, dans les années 1970, en Sardaigne.

Elle est la propriété du célèbre British Museum depuis 1927, après avoir été achetée par un paléontologue anglais. En 2024, une équipe de chercheurs corses et anglais a localisé une nouvelle statuette au musée de Cambridge ; celle-ci serait l'originale, acquise dès 1926, celle du British Museum n'aurait été qu'une copie de travail réalisée par le fameux paléontologue.

Depuis de nombreuses années, l'une et l'autre ne sont plus exposées et se trouvent dans les réserves de ces musées.

Ces deux statuettes participent du patrimoine archéologique et culturel de la Corse. Elles constituent un témoignage emblématique de notre histoire très ancienne.

D'ailleurs plusieurs milliers d'objets archéologiques provenant de Corse dorment dans les réserves des musées français et européens.

Il ne s'agit pas de rouvrir le débat sur la restitution des biens culturels emportés ou pillés de leur lieu d'origine. Cette problématique, pourtant légitime mais juridiquement complexe, relève des prérogatives des Etats. Les interpellations officielles par les parlementaires corses, le député Paul André Colombani en 2019 puis les sénateurs Jean Jacques Panunzi et Paulu Santu Parigi en 2023, restées lettre morte, illustrent cette difficulté.

Des solutions alternatives, simples à mettre en œuvre comme le transfert, la donation, le prêt à long terme ou le dépôt provisoire, existent.

Il est de notre devoir que ces deux statuettes et les milliers d'autres objets préhistoriques et paléontologiques conservés hors de Corse puissent, un jour, retrouver notre île et être exposés au public dans le musée archéologique de Sartè.

Notre question sera la suivante :

- Où en est le partenariat, avec le British Museum, annoncé fin 2023 pour faire en sorte que la statuette de Campu Fiureddu revienne en Corse précisément un siècle après sa disparition ?

À ringrazià vi.